

LA RÉPUBLIQUE **En Marche !**

Entreprendre aujourd'hui, réussir demain.

Moi-même chef d'entreprise et expert du chiffre, je tire de ma profession une expérience certaine et une connaissance approfondie des difficultés et réalités de terrain concernant le monde de l'entreprise.

Le constat que je fais est simple et sans équivoque : **-il faut libérer l'esprit d'entreprise-**.

La France est un pays dynamique et les français ont une forte volonté de réussite.

Les créations d'entreprises ont atteint un niveau très élevé et jamais autant qu'aujourd'hui les Français n'ont voulu en créer. C'est encourageant, mais pas suffisant.

Encore trop d'obstacles entravent le développement et sont un frein à une réelle dynamique.

La **complexité des procédures administratives** de création de sociétés, les **législations et réglementations confuses** voire abscones du Droit social et du Droit des sociétés, le **poids des charges et impôts** qui pèsent sur les entreprises ainsi que le **manque d'accompagnement** de celles-ci vers les enjeux contemporains et transitions économiques sont autant de frein à leur pérennité et à leur prospérité.

-FAVORISER LA CREATION ET DEVELOPPER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES-

Même si nous devons reconnaître qu'une amélioration a été initiée ces dernières années, elle reste encore trop peu suffisante.

La complexité, la lenteur et la lourdeur des démarches administratives rendent la création d'entreprise bien trop difficile et est parfois dissuasive.

Une anecdote à titre d'exemple : *un de mes clients avait créé sa société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU). Ce qui signifie qu'au moment de la création de cette entreprise, il est lui, seul associé de son entité. Et bien quelle ne fut pas sa surprise quand, au moment de s'immatriculer au RCS, l'administration l'a renvoyé chez lui au motif qu'il n'avait pas fourni en annexe la liste des associés apporteurs ? Quelle aberration puisque les statuts mentionnaient justement son nom en tant que créateur et associé unique de l'entreprise.*

A la demande des entrepreneurs eux-mêmes, il est indispensable de fluidifier ces démarches pour inciter davantage la création de société et de facto la création de richesses et d'emplois. C'est pourquoi le projet que je porte simplifiera ces démarches.

Nous créerons également un droit à l'erreur qui permettra aux entrepreneurs d'être conseillés et guidés dans les différentes étapes de la vie de leur société. L'administration doit avant tout être là pour accompagner avant de sanctionner.

-SUPPRIMER LE RSI, REGIME INEFFICACE ET INJUSTE-

Mon engagement sera de voter toutes les mesures qui vont dans le sens d'une aide au développement ou au renouvellement des activités des entreprises. Condition sine qua non à leur pérennité.

Dès 2009 j'étais le premier à exprimer les inquiétudes que je portais sur le Régime Social des Indépendants, et il y a deux ans déjà, je tirais la sonnette d'alarme sur les dysfonctionnements de la caisse qui gère ce régime.

Ainsi, afin que tous bénéficient de la même qualité de service et des mêmes droits je m'engage à soutenir la **-suppression des caisses qui gèrent le Régime Social des Indépendants (RSI)-** pour l'adosser au régime général.

En outre, la croissance et le développement des entreprises toutes confondues, passent nécessairement par un allègement fiscal, c'est pourquoi une des premières mesures à voter et à mettre en place est de doubler les plafonds pour pouvoir bénéficier du régime fiscal plus avantageux des microentreprises.

-TPE – PME : VERITABLE SOURCE DE CROISSANCE ECONOMIQUE, D'EMANCIPATION INDIVIDUELLE ET GARANTE D'UNE INSERTION SOCIALE EFFICACE-

TPE/PME sont des acteurs économiques majeurs qui constituent une partie importante des sociétés commerciales françaises. Il convient donc de mieux prendre en compte leurs spécificités et de mieux les accompagner dans les principales étapes de la gestion de leurs ressources humaines comme par exemple, en les exonérant totalement de charges patronales lors du premier emploi salarié. C'est une manière de redonner confiance à ces acteurs et également une solution viable de lutte contre le chômage.

De manière plus large, entreprises et emplois sont intimement liés. Pour que les entreprises recrutent plus il faut réduire le coût du travail. Attention, entendons-nous bien, il s'agit de réduire le coût du travail et non de baisser les salaires.

Le projet que je porte a pour objectif de baisser les cotisations sociales employeurs pour leur permettre de faire des économies et favoriser l'embauche.

De plus, il est indispensable de libérer le travail, c'est pourquoi je m'engage à voter la mesure de défiscalisation des heures supplémentaires.

En outre, face aux enjeux de compétitivité, il est indispensable d'harmoniser le taux de l'impôt sur les sociétés en le rapprochant des autres pays européens pour l'abaisser à 25%.

-LA PERSEVERANCE, FACE A LA FATALITE-

Enfin, faisons de l'échec éventuel le tremplin vers la réussite plutôt que le fossé du désespoir. Il peut arriver que certaines entreprises échouent dans leurs projets. Ce n'est pas une fatalité, et l'Etat doit être en mesure de leur permettre de rebondir. C'est pourquoi je suis favorable à - **l'universalisation de l'assurance-chômage-**.

Nous devons l'élargir aux artisans, aux commerçants aux indépendants, aux professions libérales, aux agriculteurs ET aux entrepreneurs, pour encourager le réinvestissement et que résonne sans cesse dans l'esprit de celles et ceux qui souhaiteraient se lancer dans la belle aventure qu'est l'entreprise qu'il n'est « *nul besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* ».